

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01243 Numéro SIREN : 823 673 033 Nom ou dénomination : 3T DEVELOPPEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2022 sous le numéro de dépôt 12608

3T DEVELOPPEMENT SAS



Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	447 058	4 241	442 817	167 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 708	497	3 210	
	Autres immobilisations corporelles	65 288	31 066	34 222	38 594
	Immobilisations en cours	45 749		45 749	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	172 419		172 419	138 300
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	43 323		43 323	40 952
	TOTAL (II)	777 544	35 805	741 740	385 346
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CRÉANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	32 400		32 400	50 580
	Autres créances	4 014 279		4 014 279	3 880 811
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	18 040		18 040	47 857
	Charges constatées d'avance	5 621		5 621	19 975
	TOTAL (III)	4 070 340		4 070 340	3 999 223
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL ACTIF (Ia VI)	4 847 885	35 805	4 812 080	4 384 569

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Mission de présentation

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	500	500
Reserves statutaires ou contractuelles		
Reserves réglementées		
Autres reserves		
Report à nouveau	1 143 439	633 945
Résultat de l'exercice	475 488	724 494
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	1 624 427	1 363 939
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 405 180	1 443 106
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 511 409	1 252 753
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 970	102 616
Dettes fiscales et sociales	194 894	177 155
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 200	45 000
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	3 187 653	3 020 630
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 812 080	4 384 569
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	475 487,87	724 494,28
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 945 153	1 580 630
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		354
(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 812 080 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 459 981 euros** et un total **charges de 984 493 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 475 488 euros**

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12 mois**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté

Les principales méthodes utilisées sont

Immobilisations

1 - Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un droit d'entrée pour les franchises Pitaya et Fitnesspark. La franchise n'étant pas exploitée à la clôture, le droit n'a pas été amorti au 31/12/2019

2- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, les immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise

Les immobilisations corporelles sont constituées d'agencements, de matériels informatiques et de mobilier
Elles sont amorties selon un mode linéaire selon la durée suivante

Matériel informatique linéaire sur 3 ans
Mobilier linéaire sur 5 ans
Agencements linéaire sur 8 ans

3- Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation dans 8 filiales dont les informations chiffrées figurent en annexe ci-après

Parmi ces 8 filiales, quatre ont été acquises au cours de l'exercice à sa constitution

- Prise de participation de 100% dans la SAS LELAGO au capital de 95 000 €,
- Prise de participation de 100% dans la SAS PLM72 au capital de 1 000 €,

~~Des avances ont été consenties aux filiales pour un montant global de 2 542 285,14 euros à la clôture~~

~~Compte tenu des perspectives d'avenir sur le prochain exercice pour l'ensemble des filiales, en particulier leur capacité à être bénéficiaire, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée~~

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de

Mission de présentation

Règles et Méthodes Comptables

réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p à p Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres	167 500		334 558	55 000	447 058
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 500		334 558	55 000	447 058
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui, instal agencet aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels			3 708		3 708
Instal , agencement, aménagement divers	7 882				7 882
Matériel de transport	31 969				31 969
Matériel de bureau, mobilier	15 784		12 679	3 027	25 436
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			45 749		45 749
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 636		62 136	3 027	114 745
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	138 300		34 119		172 419
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	40 952		2 371		43 323
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	179 252		36 490		215 742
TOTAL	402 388		433 184	58 027	777 544

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		4 241		4 241
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 241		4 241
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels		497		497
Autres Instal. agencement, aménagement divers	2 533	1 252		3 785
Matériel de transport	9 327	8 990		18 317
Matériel de bureau, mobilier	5 181	6 810	3 027	8 964
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 042	17 549	3 027	31 563
TOTAL	17 042	21 790	3 027	35 805

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal generales Agent aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations				
{ incorporelles				
{ corporelles				
{ des titres mis en équivalence				
{ titres de participation				
{ autres immo financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises				
{ - d'exploitation				
{ - financières				
{ - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CRÉANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	43 323	43 323	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	32 400	32 400	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	7 000	7 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	16 800	16 800	
	Taxes sur la valeur ajoutée	88 481	88 481	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 895 676	3 895 676	
	Debiteurs divers	6 321	6 321	
	Charges constatées d'avances	5 621	5 621	
	TOTAL DES CRÉANCES	4 095 623	4 095 623	

- (1) Prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 405 180	162 680	799 000	443 500
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	50 970	50 970		
	Personnel et comptes rattachés	37 537	37 537		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 264	28 264		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	50 245	50 245		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	78 849	78 849		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 511 409	1 511 409		
	Autres dettes	25 200	25 200		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 187 653	1 945 153	799 000	443 500

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 39 500
 (2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 2 817

Produits à recevoir

31/12/2021	
Total des Produits à recevoir	27 483
Autres créances	27 483
ASSOCIES - COMPTES COURANTS	27 483

Charges à payer

31/12/2021	
Total des Charges à payer	75 830
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 680
INTERET COURUS SUR EMPRUNTS	4 680
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 096
FRS FACT NON PARVENUES	8 096
Dettes fiscales et sociales	45 053
DETTES PROV CP	6 751
PERSONNEL CHARGES A PAYER	23 100
CHARGES / CP	2 296
ETAT CHARGE A PAYER	9 836
CAP TAXE APPRENTISSAGE	197
CAP FORMATION CONTINUE	2 873
Autres dettes	18 000
CLIENT AVOIR A ETABLIR	18 000

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 621
		5 621	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 621

Produits constatés d'avance - EXPLOITATION

Produits constatés d'avance - FINANCIERS

Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS

TOTAL

Capital social

ACTIONS - PARTS SOCIALES

	31/12/2021	Nombre	val Nominale	Montant
Du capital social début exercice		100,00	50,0000	5 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursees pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		100,00	50,0000	5 000,00

Crédit-Bull

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
VALEUR D'ORIGINE			26 708		26 708
AVORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			2 968		2 968
Dotation exercice			8 903		8 903
TOTAL			11 870		11 870
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 721		1 721
Redevances Exercice			5 594		5 594
TOTAL			7 316		7 316
REDEV RESTANT A PAYER					
à 1 an au plus			3 012		3 012
entre 1 et 5 ans					
a plus de 5 ans					
TOTAL			3 012		3 012
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans			14 944		14 944
a plus de 5 ans					
TOTAL			14 944		14 944
MONTANT PRISE EN CHARGE DANS L'EXERCICE			5 164		5 164

Filiales et participations

	31/12/2021	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
CS86	(33 918)		100,00	(33 918)
BAW38			100,00	
FPK MAROC			83,00	
LELAGO	119 987		100,00	90 003
RC51	125 703		100,00	146 467
WTN	146 544		100,00	144 667
PB	(45 316)		99,00	(44 863)
INJ	160 799		98,00	154 825
SAS PLM 72	(200 145)		98,00	(199 145)
ART THAI 2 LIONS	161 348		98,00	255 118
JSR	279 508		98,00	273 352

2. Participations (10 à 50 %)

B Renseignements globaux

1 Filiales non reprises en A

a) françaises

b) étrangères

2 Participations non reprises en A

a) françaises

b) étrangères

2,00

3T DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 34 rue Michael Faraday
37170 CHAMBRAY LES TOURS
823 673 033 RCS TOURS

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE NOTRE SOCIETE

1 -EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les principaux chiffres clés du compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 sont les suivants :

Chiffre d'affaires net (HTVA)	527 509 €
Total des produits d'exploitation	528 629 €
Total des charges d'exploitation	835 706 €
En ce compris :	
• Les salaires et traitements pour232 335 €	
• Les charges sociales pour141 448 €	
• Les dotations aux amortissements sur immobilisations pour21 790 €	

Résultat d'exploitation	(307 077) €
Résultat financier	821 439 €
Résultat courant avant impôt	514 362 €
Résultat exceptionnel	(12 692) €
Impôt sur les bénéfices	(26 182) €
Résultat de l'exercice	475 488 €

Nous vous indiquons ci-après l'évolution des principaux postes du bilan entre les exercices 2020 et 2021 :

	2021	2020
<u>ACTIF</u>		
• Actif Immobilisé	741 740 €	385 346 €
• Actif circulant	4 070 340 €	3 999 223 €
<u>PASSIF</u>		
• Capitaux propres	1 624 427 €	1 363 939 €
• Dettes	3 187 653 €	3 020 630 €

En outre, les renseignements contenus dans l'annexe des comptes vous permettent d'apprécier les autres éléments significatifs du bilan.

Résultat de cette activité - Commentaires

La Société a une activité de holding active et animatrice d'un groupe constitué de six entités.

La société a facturé à l'ensemble de ses filiales dès l'ouverture des restaurants.

La clientèle est composée uniquement que des filiales du groupe.

Compte tenu de la nature et de l'importance des charges d'exploitation, la structure dégage un résultat d'exploitation de (307) k€.

Le résultat financier de la société est positif en raison des quelques produits générés par sa trésorerie placée.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (12 692) euros, le bénéfice de l'exercice ressort à 475 488 €.

La société ne compte que 8 salariés.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

La société a eu recours à des investissements agencement, aménagement des nouveaux locaux ainsi que du matériel informatique suite aux nouvelles embauches.

Notre groupe n'étant pas soumis aux normes IFRS et toutes les entreprises contrôlées par la Société de façon exclusive ou conjointe ou dans lesquelles elle exerce une influence notable présentant, tant individuellement que collectivement, un intérêt négligeable par rapport à la nécessité de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble des entreprises du groupe, il a été décidé, en application des dispositions de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 (Loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit) de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe. Cette décision est justifiée par une mention spécifique dans l'annexe aux comptes annuels

2 -PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le *31 Décembre 2021* ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

3 -AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à *475 487.87* euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : *475 487.87* euros.

Affectation

- A titre de dividendes la somme de.....*243 000.00* Euros
Soit un dividende net de *2 430.00* euros par action)
- Le solde au report à nouveau,soit *232 487.87* euros
Ainsi porté de *1 143 439.00* euros à *1 375 926.87* euros

Ces dividendes sont éligibles en totalité à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, étant précisé que seuls les associés personnes physiques pourront en bénéficier.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice Clos le 31 décembre 2019

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : *490 000.00* euros, soit *4 900.00* euros par titres.

Exercice Clos le 31 décembre 2020

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 215 000.00 euros, soit 2 150.00 euros par titres.

4 -DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

5 -EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2022-290 du 23 mars 2021 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

En raison de la nature de son activité, les entreprises filiales ont dû fermer leur établissement en date du 15 mars 2021 et par conséquent n'ont pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de la société, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

La société a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel pour 100 % du personnel ;
- La société a renégocié ses covenants bancaires de telle sorte qu'elle ne soit pas en défaut pour la période de 6 mois.

Eu égard à ces mesures et à la situation à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

6 -ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L-232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

7 -EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société continuera à perpétuer la réalisation de prestations pour les sociétés du groupe et continuera son développement.

8 -ACTIVITES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS ET DES SOCIETES CONTROLEES PAR ELLES

La situation des filiales est constatée dans le tableau réglementaire annexé au bilan.

Par ailleurs, vous trouverez annexé au présent rapport, les rapports de gestion des filiales JSR et ART THAI 2 LIONS, INJ, CF37, WTN, RC51, LELAGO, PLM72, SCI PB, DEL HOLDING et MOTA HOLDING devant être présentés à l'occasion des assemblées générales annuelles, tenues ce jour pour chacune d'elles, vous donnant toutes informations utiles à propos de leur activité et de leurs perspectives d'avenir.

9 -PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris de participations pour 2 sociétés, à savoir :

- 100% dans la SAS CS86 au capital de 1 000 euros
- 100% dans la SAS BAW38 au capital de 1000 euros
- 99% dans la SCI PB au capital de 500 euros
- 83% dans la SA FPK MAROC au capital de 300 000 MAD
- 50% dans la SAS FOOD IN au capital de 1 000 euros

10 -PARTICIPATIONS CROISEES – ACTIONS D'AUTOCONTROLE

La société n'est pas impliquée dans des participations croisées.

Elle n'est titulaire d'aucune action d'auto-contrôle.

11 -INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture de l'exercice, 31 décembre 2021, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance ainsi que celui au 31 décembre 2020 :

Exercice 2020

Date.échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
31/12/2020	28 136.16 euros	15 euros	1 260.00 euros	67 200.00 euros

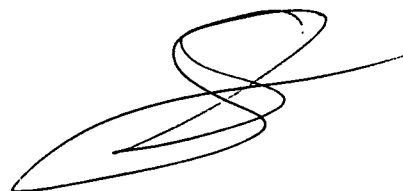
Exercice 2021

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
31/12/2021	20 690.31 euros	3 899.04 euros	633.60 euros	18 283.94 euros

12 -CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Le Président
Mr Axel TOLAN





3 T DEVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée
Siège social : 16 rue Gutenberg
37300 JOUE LES TOURS
RCS TOURS 823 673 033



Rapport du commissaire aux comptes
sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la SAS 3T DEVELOPPEMENT,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3T DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Information d'un évènement post-clôture – Covid-19 » de l'annexe des comptes annuels concernant la continuité de l'exploitation.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le traitement comptable des filiales et participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

KM

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

KM

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, le 5 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes

H&M COMMISSARIAT AUX COMPTES



Katelle MARCHADIER

3T DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 34 rue Michael Faraday
37170 CHAMBRAY LES TOURS
823 673 033 RCS TOURS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUILLET 2022
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 475 487.87 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 475 487.87 euros.

Affectation

- A titre de dividendes la somme de.....243 000.00 Euros
Soit un dividende net de 2 430.00 euros par action)
- Le solde au report à nouveau,soit 232 487.87 euros
- Ainsi porté de 1 143 439.00 euros à 1 375 926.87 euros

Ces dividendes sont éligibles en totalité à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, étant précisé que seuls les associés personnes physiques pourront en bénéficier.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend les dividendes distribués au titre des trois ~~exercices précédents ont été les suivants :~~

Exercice Clos le 31 décembre 2019

~~Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 490 000.00 euros, soit 4 900.00 euros par titres.~~

Exercice Clos le 31 décembre 2020

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 215 000.00 euros, soit 2 150.00 euros par titres.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

